

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE Mardi 12 avril 2022 - Mairie de Chante-Alouette

38 habitants présents

Conseil de quartier : Frédéric CHARLES, Luc FEUILLET et Joseph RASSINDRAME, Animateurs, et les membres du Conseil de quartier,

Ville de Rochefort : Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts, Laurence PADROSA, Conseillère municipale, Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie, Aurélie GENNATAS, Chargée de Citoyenneté et Proximité.

En ouverture de séance, Joseph RASSINDRAME remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- les sujets du Conseil de quartier,
- les informations diverses,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Les sujets du Conseils de quartier :

- **Poursuite des travaux de rénovation du boulevard Édouard Pouzet :**

Luc FEUILLET informe les participants de l'avancée des travaux de réfection du boulevard et des dates prévisionnelles des prochains chantiers. L'aménagement de voirie de la troisième tranche, comprise entre les rues Baudin et des Caravelles, sera réalisé de juin à octobre 2022, suivi par la plantation des espaces verts à l'automne. Les travaux de la quatrième tranche, allant de la rue des Caravelles à la rue Parmentier, débuteront de mai à juin 2022 par la reprise des réseaux des eaux usées et potable, pour se poursuivre par l'enfouissement des réseaux électriques et télécom, de septembre 2022 à mars 2023. Christèle MORIN précise que les riverains concernés par ces travaux seront conviés à une réunion publique d'information, le mardi 10 mai 2022, à 18h30, au Palais des Congrès.

Un participant souhaite savoir si des pistes cyclables sont prévues dans l'aménagement de ces tronçons. Luc FEUILLET indique qu'il n'y aura pas de piste cyclable sur cette partie du boulevard, car il va passer en zone 30, ce qui implique une circulation sur chaussée partagée entre automobiliste et cyclistes.

Un riverain de la rue de la Beaune s'interroge sur le maintien d'une déviation de la circulation dans sa rue, le temps des travaux. Christèle MORIN confirme que des déviations seront ponctuellement mises en place, selon l'avancement des chantiers.

Joseph RASSINDRAME signale par ailleurs, une importante dégradation de la chaussée dans la rue Pierre et Marie Curie, suite aux chantiers successifs de réhabilitation du boulevard Pouzet. Christèle MORIN indique que la reprise de cette zone va être étudiée.

- **Proposition d'espace ludique dans le secteur de La Beaune :**

Joseph RASSINDRAME explique que le Conseil de quartier a constaté un manque d'équipements de loisir de proximité pour les habitants du sud du quartier Chante-Alouette. Il propose qu'un espace ludique et de détente soit aménagé sur le grand terrain herbeux, situé entre la résidence des Caravelles et la rue François Lhoste. Il pourrait accueillir un terrain multisports, des tables de pique-nique, un terrain de pétanque, etc. Christèle MORIN confirme que ce terrain est bien municipal. Un projet sur cet espace devra être étudié conjointement, car cette zone est particulièrement sensible en terme de biodiversité et située en zone inondable. Elle précise qu'il n'est pas prévu à ce jour d'implanter un nouveau terrain multisports dans le quartier Chante-Alouette, qui bénéficie d'équipements sportifs à proximité (city-stade du cinéma, skate-parc, complexe du Polygone).

- **Création d'un chemin pédestre en bordure de marais :**

L'animateur détaille l'itinéraire pédestre identifié par les conseillers de quartier, en frange de marais, qui permettrait aux habitants de longer le secteur de la Beaune et de poursuivre leur promenade, par exemple en direction de la Prée de la Mauratière. Certaines portions de cheminement existent déjà (entre le rond-point du Polygone et le dojo, entre le chemin de la Beaune et le chemin du Quéreux), mais d'autres secteurs nécessitent des aménagements pour être accessibles au public.

Christèle MORIN soutient ce projet qui est travaillé en lien avec le service des Espaces Verts et qui permettrait de mettre en valeur cette partie du marais, classée Natura 2000.

2. Informations diverses :

L'animateur de quartier explique qu'une réunion publique d'information sur le projet de **requalification de l'îlot des Fleurs**, est organisée par la Mairie, à la demande du Conseil de quartier : le mardi 26 avril 2022, à 18h, au Palais des congrès. Le promoteur de ce vaste projet privé, présentera aux habitants la nature des travaux projetés et les différentes phases de ce chantier.

Le Conseil de quartier rappelle divers évènements à venir :

- **La Fête des Voisins**, vendredi 20 mai : à cette occasion, à la demande des habitants, la Ville ferme les tronçons de rues concernés à la circulation et prête des chaises et des tables sur réservation.
- **Le vide-greniers de l'Association Chante-Alouette**, dimanche 29 mai.
- **La Fête de la Musique**, mardi 21 juin.

Luc FEUILLET informe les participants de l'actualité de **L'Hermione**, qui suite à la découverte d'un champignon, va quitter Rochefort pour un certain temps et devra subir d'importants travaux. Il précise que l'association Hermione - La Fayette appelle aux soutiens des particuliers.

3. Questions diverses :

Une riveraine de la **rue du 14 Juillet** demande la réfection des trottoirs de sa rue, qui sont fortement dégradés. Christèle MORIN indique qu'il n'est pas prévu à ce jour de tels travaux dans ce secteur.

Un habitant s'étonne de l'aménagement réalisé au **carrefour des rues de la Beaune et Paul Bert**, qui réduit la chaussée à une voie de circulation. Yannick TACHET confirme que le positionnement de ces quilles sera maintenu jusqu'à la fin du chantier de rénovation du boulevard Pouzet. En effet, les habitations situées à ce croisement ont été à plusieurs reprises endommagées par des poids lourds qui empruntent la déviation temporaire. Les balises seront supprimées à terme.

Une participante demande que la **rue Raspail** soit éclairée la nuit. Christèle MORIN indique que depuis plusieurs années, l'éclairage public est volontairement éteint en cœur de nuit dans la majorité des rues de la ville. Cette décision a été motivée par la préservation de la biodiversité, la réalisation d'économie d'énergie et expérimentée dans plusieurs quartiers avant d'être étendue à l'ensemble de la commune.

Pour contacter votre Conseil de quartier : quartierchantealouette17300@gmail.com

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **mardi 4 octobre 2022, à 19h**, à l'auditorium du Palais des Congrès (73 rue Toufaire).

